

# L'effort est fixé à 1,2 milliard

## BUDGET Les hauts fonctionnaires ont fait parler leurs calelottes

- ▶ Le comité de monitoring a fixé l'effort à réaliser au cours du contrôle budgétaire.
- ▶ L'obstacle est de taille.
- ▶ Les partenaires se disputent déjà sur les pistes d'économies à emprunter.

Les paris étaient ouverts depuis le début de la semaine sur la profondeur du trou à combler pour respecter la trajectoire budgétaire décidée par le gouvernement : une amélioration du solde structurel de nos finances publiques de 0,725 % du produit intérieur brut (PIB) en 2015 et en 2016. Pour assainir nos finances publiques à ce rythme, le comité de monitoring (des hauts fonctionnaires du Budget, des Finances et de la Sécurité sociale et des représentants d'organismes d'intérêt public) a calculé que l'équipe Michel devrait encore débiter 1,2 milliard. Une partie de chasse aux économies qui ne sera pas une partie de plaisir. D'autant qu'elle s'ajoute à celle qui, en novembre dernier, lors du conclave budgétaire, avait déjà dû engranger 3,7 milliards d'euros.

1,2 milliard, cela correspond quasiment au solde négatif affiché par la Sécurité sociale (1,3 milliard), un déficit qui vient récemment d'être aggravé par la gaffe de l'administration des Pensions, qui avait utilisé des chiffres de 2013 et dégagé un coefficient de croissance du nombre de nouveaux pensionnés largement insuffisant. Au total, ce sont 46.415 pensionnés qui ont été « oubliés » dans les calculs réalisés par l'Office national des pensions.

Mais il y a une série d'autres facteurs qui expliquent les corrections effectuées par le comité de monitoring pour rester dans les rails de l'équilibre budgétaire et respecter le programme de stabilité imposé par l'Europe. Des facteurs négatifs comme la surestimation de la croissance. L'automne dernier, le gouvernement tablait encore sur une croissance de 1,5 % du PIB. Or, les prévisions n'affichent plus qu'un petit pourcent aujourd'hui. Et un point de croissance en moins génère, sur

les 100 milliards de recettes fiscales, une moindre rentrée d'un milliard.

Il en va de même pour des décisions « one shot » prises lors du dernier conclave, comme le solde non utilisé des dotations perçues en 2014 (45 millions) pour les pensions du secteur public. Mais le comité de monitoring a aussi souligné quelques bonnes surprises, comme la diminution des charges d'intérêt sur la dette. En l'espace d'un an, entre 2014 et 2015, elles ont fondu de 730 millions.

Un comité ministériel se réunira déjà ce vendredi pour évaluer la nécessité de rassembler des groupes de travail techniques pour affiner encore l'analyse budgétaire du comité de monitoring. Ce sera le prologue d'un contrôle budgétaire qui démarrera réellement la semaine prochaine.

### CD&V et N-VA, un nouveau désaccord

Les partis de la majorité lancent déjà leurs ballons d'essai. La piste des réductions linéaires de dépenses publiques est la plus fréquemment utilisée chez les libéraux. A la N-VA, on rappelle que les services publics fédéraux sont déjà à l'os et réclament même des crédits supplémentaires pour les départements de sécurité, comme la Défense et l'Intérieur, deux compétences détenues par des ministres nationalistes. La formation de Bart De Wever vise plutôt la Sécurité sociale, le département le plus déficitaire. Et n'hésite pas à revenir sur son antienne : la limitation dans le temps des allocations de chômage. Un terrain miné pour le gouvernement. Le président du MR, Olivier Chastel, rappelle qu'il n'est pas question de modifier l'accord de gouvernement. Traduisez : on ne touche pas à la Sécu et on ne limite pas le chômage dans le temps. Au CD&V, interrogé par nos confrères de la VRT, le président Wouter

Beke ne dit rien d'autre : « Cette mesure ne figure pas dans l'accord de gouvernement. » Déjà, avant même d'aborder le contrôle budgétaire, le CD&V et la N-VA déterrent la hache de guerre sur le terrain idéologique. Dans un entretien au *Vif*, Didier Reynders, vice-Premier MR, déplore les querelles entre ces deux partis de la majorité. En son sein, certains n'hé-

sitent pas à qualifier ce prochain round budgétaire d'accord gouvernemental bis. Cela promet. ■

DIRK VANOVERBEKE

### L'ONEM DÉPENSE MOINS

#### Près d'un demi-milliard de moins en un an

Bonne nouvelle pour le gouvernement : les dépenses de l'Office national de l'Emploi (Onem) ont diminué de plus de 4 % en 2014 par rapport à 2013. Soit une moindre dépense de 451 millions pour l'Etat.

Le nombre de chômeurs complets indemnisés a diminué de 2,7 % l'an dernier par rapport à 2013 : ils sont 633.361, le chiffre le plus bas enregistré depuis 23 ans.

Selon l'Onem, qui présentait jeudi son rapport d'activités, cette baisse s'explique par le retour, même très timide (1 %), de la croissance et par une série de réformes en matière d'activation des chômeurs.

Le chômage temporaire a lui aussi sensiblement reculé : la conjoncture plus favorable et l'hiver assez clémente ont permis de faire baisser de 27,8 % en un an le nombre de jours de chômage temporaire.

Georges Carlens, l'administrateur général de l'Onem, a précisé jeudi que les effectifs de son institution avaient baissé de 10 % en l'espace de cinq ans, en dépit de l'augmentation de la charge de travail : « L'augmentation des transitions sur le marché du travail génère plus de demandes à traiter. (...) Le traitement des demandes d'allocations est devenu beaucoup plus complexe depuis l'introduction des réformes en matière de dégressivité des allocations et en matière d'allocations d'insertion. »

Le message du patron de l'Onem n'a pas ému son ministre de tutelle. Pour Kris Peeters (CD&V), l'Onem devra « faire face à de grandes économies : une diminution de 4 % pour le budget du personnel, 20 % sur le budget de fonctionnement et 20 % sur le budget d'investissement. »

D.V.